UNE APRÈS-MIDI A L'HOSPITALITÉ SALVADOR-BRANDON

La consultation des nourrissons de Ballan ; récompenses aux nourrices ; discours de Madame Brandon.

Nos lecteurs connaissent déjà l'Hospitalité Salvador-Brandon, à Ballan, dont mon ami le Docteur Barneveld a donné il a quelques mois, dans ce journal, un très intéressant compte rendu.

Or c'était îête le dimanche 10 septembre à l'Hospitalité, et ça a été pour moi médecin d'enfants, et créateur d'un dispensaire vieux déjà de plus de quinze années, ça a été un plaisir extrême de répondre à l'aimable invitation qui m'avait été faite.

C'est que j'ai trouvé là une œuvre datant d'hier et portant déjà des fruits, une œuvre de protection et de régénération de l'enfance.

Dans notre beau pays de France, on est routinier à l'excès; les idées nouvelles, fussent-elles les meilleures, ont une peine infinie à pénétrer; alors que les idées dangereuses — je parle ici médecine bien entendu — surtout si elles ont, à un moment donné, été prônées par quelque grand maître, sont indéracinables.

Il y a déjà longtemps qu'au Congrès de Bordeaux j'ai exposé le danger des crèches; et cependant chaque année on en crée de nouvelles, et tout le monde applaudit, et les Pouvoirs publics récompensent les promoteurs de ces œu-

vres de malfaisance.

Qu'y a-t-il en effet de plus pernicieux que la crèche.

Et tout d'abord la crèche est immorale. En ouvrant des crèches, et en faisant tout pour les faire prospérer, vous détruisez la famille, vous supprimez l'affection paternelle et maternelle. Comment voulez-vous qu'ure mère, ayant peiné dix heures durant à l'atelier, entoure de caresses l'enfant qu'elle n'a pas vu de la journée, qu'elle n'a pas nourri de son sein, que d'autres ont nourri artificiellement ?

Comment voulez-vous qu'il naisse des qualités affectives chez le petit être qui n'aura été l'objet d'aucune manifes-tation d'affection, qui n'aura jamais eu une caresse donnée avec cœur. L'enfant respire les qualités affectives dans le milieu familial; mais à la crèche il ne trouve que l'indien.

différence administrative.

L'individu a besoin, à un moment donné, d'avoir son individualité propre : sans cela il ne produirait rien d'utile à l'humanité : mais le tout petit a besoin de l'affection des

lens.

Et puis on n'hérite pas seulement des beautés et des tares physiques, on hérite aussi des qualités morales, des idées, des manières de penser. L'homme a en lui l'héritage moral de ses ancêtres et cet héritage est en grande partie inculqué insensiblement pendant les premières années de la vie

Donc la crèche est immorale; elle l'est parce qu'elle détruit la famille dans ce qu'elle a de plus sacré, l'affection; elle l'est parce qu'elle invite, sollicite, force la mère à renier ses devoirs les plus précieux, nourrir son enfant de

son lait, et l'éduquer.

La crèche dit à la mère : donne moi ton enfant, tu n'auras plus à t'en occuper, je le gorgerai de nourriture, et tu seras libre ; tu pourras aller à l'atelier, tu pourras te pro-

mener, tu auras ta liberté entière.

Et pour que la crèche prospère, tous les philanthropes, imbus d'idées fausses, s'en vont suggestionner les mères, leur arracher leurs petits pour envoyer ces mêmes mères gagner la phtisie à l'atelier,

Un gouvernement sage devrait protéger la mère nécessi teuse comme la femme enceinte.

On parle beaucoup de puériculture aujourd'hui.

Eh bien! la puériculture doit commencer dès la conception, et elle doit continuer pendant toute l'enfance. Il est prouvé que la femme qui se repose pendant la grossesse a des enfants plus gros et plus vigoureux que l'ouvrière qui se tue à la fabrique, que la femme quelconque qui travaille. Le repos est aussi nécessaire à la jeune mère pour continuer utilement la puériculture.

La crèche, a-t-on dit, est un mal nécessaire. Cela est faux ; le mal est dans nos mœurs, dans notre société ;

c'est de ce côté qu'il faut faire des réformes.

Le côté moral n'est pas seul à considérer; — nous autres médecins nous sommes peut-être trop souvent portés à le négliger; et c'est un peu la raison pour laquelle je me suis appesanti sur ce point de la question; — il y a aussi dans la crèche un danger de maladie et un danger de mort.

Chez tous les mammifères les mamelles de la mère sécrètent un lait spécial à chaque espèce. La femme n'échappe pas à cette règle : son lait est du lait de femme et il diffère totalement des autres. Les chimistes les plus savants, ou se croyant tels, auront beau ajouter ceci, retrancher cela à du lait de vache ou d'ânesse, ils n'en feront jamais du lait de femme. On aura beau dire, on ne pourra pas sortir de cet axiome : Le lait de femme est fait pour les enfants, le lait de vache est fait pour les enfants,

Et chaque fois que vous le nierez, chaque fois que vous nourrirez un enfant avec du lait de vache, ou un veau avec du lait de femme, vous exposerez des petits êtres à la mort,

vous commettrez un acte de malfaisance.

Du reste tous les médecins d'enfants le savent bien, les bébés élevés au biberon, soit le biberon à long tube adoré des nourrices, soit le biberon sans tube, excellent parce qu'administratif, tous ces enfants, dont beaucoup meurent de diarrhée, sont, avec leur ventre de grenouille et leur chair flasque, bien plus exposés aux maladies que l'enfant nourri par sa mère.

La diarrhée, le rachitisme, la broncho-pneumonie, pour ne parler que des maladies les plus graves et les plus fréquentes, guettent ces pauvres petits êtres. De plus ils se développent beaucoup plus lentement et marchent plus

tard (1) que les autres.

Je ne parle pas des maladies résultant d'une agglomération continue d'enfants; de celles, nombreuses, qui viennent par contagion — y compris la syphilis et la blennorrhagie.

Voilà, sans m'étendre davantage, pourquoi la crèche

est meurtrière et morbigène!

La femme de bien qu'est Madame Brandon a certainement compris cela, aussi n'est-ce point une crèche qu'elle a fondé à Ballan, mais une Consultation de nourrissons.

La différence est immense entre les deux; au lieu de propager un allaitement contre nature comme la crèche, la Consultation de nourrissons recommande, propage l'allaitement au sein; au lieu de prendre l'enfant à sa famille, et de détruire tous les liens qui existent entre les procréateurs et leur progéniture, la Consultation de nourrissons laisse l'enfant à sa mère; elle instruit cette dernière, lui apprend à bien soigner son enfant; lui donne les conseils nécessaires pour prévenir et guérir de bonne heure les légères indispositions, souvent origines de maladies plus graves.

Les soins plus assidus, donnés par la mère, l'attachent

⁽¹⁾ Voir Ed. Chaumier; l'Age de la marche chez l'enfant; les Enfants qui marchent tard; in Gazette Médicale du Centre,

davantage à son enfant, et le tout petit, comprenant déjà l'affection qu'on lui porte, use de réciprocité.

La consultation de nourrissons tout en combattant victorieusement la maladie et la mort, cimente donc les liens

de famille.

Mais pour qu'une consultation de nourrissons porte tous ses fruits, une chose est indispensable. Il faut que le médecin qui en est chargé considère l'œuvre comme sienne, la fasse sienne, s'y dévoue entièrement; il re faut pas qu'en faisant cette consultation il s'acquitte seulement d'une tâche salariée; il faut qu'il prenne plaisir à faire cette consultation, à voir les succès obtenus; il faut qu'il ait à cœur de rendre service. Le médecin est tout dans une telle œuvre, qui doit être, je ne saurais trop le répéter, l'œuvre du médecin lui-même.

Le docteur Barneveld, en se faisant le collaborateur de Madame Brandon, a bien fait une œuvre personnelle à laquelle il est absolument attaché; c'est pourquoi cette

œuvre porte des fruits.

Je devrais parler maintenant du discours prononcé par Madame Brandon dans la fète de famille à laquelle il m'a été donné d'assister; mais j'aurais peur de nuire au charme dont il est rempli; et je laisserai les lecteurs de la Gazette médicale du Centre éprouver en le lisant le plaisir que j'ai eu à l'entendre.

Je veux simplement ajouter ceci : Il n'y a pas que les nourrices de Ballan qui peuvent profiter de ce qu'a dit Madame Brandon ; tous nous pouvons puiser des idées saines et justes dans ce discours empreint de la philan-

thropie la plus grande et la plus pure.

Edmond CHAUMIER.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

HOSPITALITÉ SALVADOR BRANDON

Distribution des prix aux nourrices
Discours de Madame Brandon

MES CHERS AMIS,

L'an dernier à pareille époque, nous ouvrions les consultations gratuites aux nourrissons ; aujourd'hui nous nous réunis-

sons pour constater les bons résultats obtenus.

C'est du Ministère, l'an dernier, qu'est partie la demande d'organiser ces consultations dans toutes les communes de France. M. le Dr Barneveld s'est immédiatement offert pour les organiser à Ballan, puisque l'Hospitalité était là avec son local tout prêt; et puis, il ne faut pas attendre pour faire les choses bonnes et utiles, et plus l'initiative privée se développera en tous sens, mieux les choses marcheront. Le Docteur, avec son dévouement sincère au bien de tous, a sacrifié sans hésiter ses après-midi du Dimanche afin de laisser les mères et les nourrices à leur travail de la semaine.

Nous avons eu 27 enfants inscrits à la consultation dans le courant de l'année et quoique l'on accuse souvent les villageoises d'être trop routinières, de ne pas assez chercher à s'instruire, nous constatons que nos Ballanaises ont très vite compris l'avantage qu'elles retireraient de ces consultations, apprenant à mieux soigner leurs enfants, à constater leurs progrès par les pesées, et à enrayer des maladies dont les débuts, diarrhées, malaises, peuvent souvent être facilement soignés.

L'exactitude avec laquelle plusieurs des mères et des nourrices ont suivi les consultations mérite des éloges et sera aussi d'un

bon exemple pour les futures mères et nourrices.

Nous avons la satisfaction de constater que pendant cette année nous n'avons perdu aucun enfant.

e Docteur Mercier vous l'a dit l'an dernier, la mortalité

infantile est effrayante; on se plaint de la dépopulation de la France, ce n'est pas parce que les mères ont moins d'enfants, c'est parce qu'elles en perdent davantage.

Cette mortalité des enfants a trois causes principales: la mauvaise santé des parents, le surmenage de la femme pendant sa grossesse, les soins inexpérimentés donnés à l'enfant. La tendresse ne suffit pas pour élever des nouveau-nés. Et aujout d'hui où ils n'ont pas la robustesse d'autrefois, il faut savoir davantage pour remédier à la faiblesse de la constitution.

Sans aborder la grave question de l'hérédité, qui peuple nos hôpitaux d'enfants voués à la mort ou à une vie éternellement misérable, il est notoire que les mères surmenées, anémiées par le travail, ne donnent que trop souvent naissance à des enfants infirmes. Dans nos campagnes où les femmes, certes, travaillent dur, elles travaillent du moins au grand air, et elles ne se doutent pas de la navrante existence des femmes dans les villes, celles qui travaillent dans les usines, dans les fabriques, dans les ateliers, à la lumière des lampes ou du gaz, veillant souvent fort tard dans un air vicié qui apporte à leurs poumons une poussière chargée de mauvais microbes; aussi leur sang perd sa belle

couleur vermeille, devient pâle, s'anémie.

Pour mener à bien l'enfant souvent chétif, il faut donc de grands soins, et le rôle des mères et des nourrices a une importance capitale. Les médecins s'en préoccupent sérieusement, et ils ont demandé à ce que l'on fasse dans les écoles des cours de paériculture; c'est un mot savant qui veut tout simplement dire élevage des enfants, afin d'apprendre aux jeunes filles leur rôle de mères intelligentes. C'est que les fillettes toutes jeunes commencent leur rôle de jeunes mères de famille; ce sont les sœurs aînées qui, pour aider la mère, s'occupent des petits. Quand elles sauront mieux comment s'y prendre, elles se fatigueront moins; elles y mettent tout leur cœur, les chères petites, mais elles ne savent pas qu'il faut apprendre aux bébés à rester bien sages dans leur berceau ou dans leur petite voiture, au lieu de les prendre dans les bras; leurs petits membres sont plus à l'aise, et les sœurs aînées se fatiguent moins.

Décidément on a beaucoup à apprendre pour mener à biencette chose compliquée qu'est la vie; et, malheureusement of oublie trop souvent que les choses de tous les jours, les chose les plus pratiques sont les plus nécessaires à apprendre. Bientenir un ménage est une chose qu'il faut apprendre aussi. A Paris on ouvre des cours de ménage pour initier les femmes à leurs devoirs de bonnes ménagères. Autrefois, elles n'avaient pas besoin de cours pour cela, elles l'apprenaient de leurs mères, au foyer domestique. Mais il faut le reconnaître, le foyed domestique a perdu de sa force, de sa valeur. Sans en recher cher les causes multiples constatons le fait et tachons d'y remédier, et tandis que nous sommes-là entre nous, je veux vous dire qu'à mes yeux c'est aux femmes qu'il appartient de lui rendre toute sa valeur d'autrefois et même davantage, car elles ont à lutter centre un terrible ennemi : le cabaret, faut que la soupe soit très bonne, servie par une femme accueillante, pour ôter au mari l'envie d'aller boire, et qu'il trouve infiniment meilleur de venir manger avec femme et enfants le salaire qui s'en va en petits verres.

Un grand écrivain Anglais appelle la femme la « Reine du foyer ». Devenez toutes de petites reines, mes chères amies, et gouvernez bien votre royaume. Quand la reine est à son poste, tout va bien. Il ne la faut pas « trop soumise » à son homme, mais désireuse de lui être agréable, de mener son ménage avec économie, de tirer bon parti de l'argent qu'il gagne par son travail. Elle doit être de si bon conseil et de si vaillante humeur — ce n'est pas toujours facile, mais il faul l'essayer — que son mari sente qu'il a près de lui une vrait compagne dont il soit fier, et qu'il ait à cœur de la remercier du bonheur qu'elle lui donne par une affection confiante et sûre.

Dans un roman charmant que je viens de lire « Le Moulin de la Frau », le meunier, homme de grand sens. de nature droite, n'a pas voulu rester à la ville, dans un poste d'employé la préfecture où des protections l'avaient fait entrer, ses études terminées ; il est revenu au moulin de son oncle, à ses champs dont il aime la bonne senteur, heureux de reprendre cette vie saine, de retrouver son indépendance et sa liberté. Il a épous une enfant de l'Assistance, élevée au village, belle jeune fille saine, vigoureuse, courageuse au travail, qui lui inspire grand amour, « Je me suis marié à une paysanne sans le sou

dit-il, et c'est la meilleure affaire que j'aie faite de ma vie. Ma femme a fait prospérer la maison par l'ordre qu'elle y a apporté. par son travail de bonne ménagère ; elle l'a rendue plaisante en la tenant bien, en l'arrangeant joliment et surtout par sa

bonne grâce et son bon cœur.

Faire avec bonne grâce et plaisir ce que l'on fait, tout est là en effet; c'est bien inutile de s'ennuyer à répéter qu'une chose est ennuyeuse; otons plutôt son ennui par notre bonne volonté, mettons un peu de notre cœur à ce que font nos mains; et tout de suite tout se transforme. - Les mères et les nourrices en savent bien quelque chose, si elles ne mettaient pas tout leur cœur à soigner les chers petits, la tâche paraîtrait difficile et fatigante avec les nuits sans sommeil, la minutie des soins à donner, mais elles aiment et il n'y a plus fatigue ni ennui et il est touchant de voir les nourrices adopter si bien les enfants qui leur sont confiés qu'elles en arrivent à les considérer comme les leurs propres. Je sais que dans beau-coup de pays on se plaint qu'il n'en soit pas toujours ainsi, mais ici nous n'avons vraiment qu'à nous louer de ces femmes excellentes qui ont passé leur vie à soigner les enfants des autres et à remplacer les mères absentes. C'est à elles aussi qu'il appartient de donner la première éducation à l'enfant car l'éducation commence au berceau — apprendre au petit à être propre, ne pas céder à son premier cri, en lui donnant le biberon, mais régler les tétées pour que la digestion ait le temps de se faire entre chacune.

L'éducation donnée par les nourrices ne s'étend guère qu'à la seconde année; alors commence pour les mères leur rôle d'éducatrices. Et vraiment ce qui est difficile c'est que pour bien faire l'éducation de leurs enfants les parents doivent

commencer par faire un peu la leur.

Il est nécessaire que les enfants sentent dans tout ce que font les parents de la droiture, de la bonté. Les enfants s'élèvent et se développent bien plus par les exemples qu'ils reçoivent que par ce qu'on leur dit ; ils regardent vivre leurs parents, les aiment d'autant plus et sont d'autant plus portés à respecter leur autorité qu'ils voient la paix et la concorde régner au foyer. C'est ainsi que les parents leur inspireront confiance et leur apprendront de bonne heure à devenir responsables de leurs actes. La femme et la mère ne doit pas se lasser de vouloir embellir le foyer, le rendre plaisant à tous : l'enfant et la jeune fille y apportent leur gaieté et leur grâce. Comme je vous le disais tout à l'heure, il faut mettre un peu de charme aux choses les plus vulgaires; et un de mes amis prétend qu'il faut faire son pot-au-feu même avec plaisir, qu'il en sera meilleur. La femme peut mettre dans sa maison ce je ne sais quoi qui a fait dire à un poète que le toit « s'égaie et rit ». Oui, c'est cela, il faut rire en famille, on n'a pas toujours besoin d'aller dehors pour s'amuser. Il faut savoir se rendre heureux par des petites choses et maintenir en soi la faculté d'être heureux même au milieu des durs labeurs de la vie. Quand on sait répandre un peu de joie autour de soi, chacun en profite, on en devient meilleur; j'admire le malade qui sait conserver sa bonne humeur : à ceux-là c'est vraiment grand mérite et dans cette petite Hospitalité, je sais gré aux malades de montrer tant de vaillance et de patience à supporter leurs maux et de se rendre ainsi la vie plus douce les uns aux autres.

Si nous voulions avoir de la bonne humeur au lieu de nous laisser aller si souvent à la mauvaise, mon Dieu, que de choses iraient mieux en ce monde! Ce serait comme une baguette de fée qui métamorphoserait tous les intérieurs moroses

Et maintenant, que la bonne humeur règne parmi nous! voici venir l'heure des récompenses et des gâteaux.

M. BRANDON-SALVADOR.

LES SUPERSTITIONS MÉDICALES EN TOURAINE

Par le D' S. YSAMBERT (de Tours)

GROSSESSE. — ACCOUCHEMENT (suite)

Nous avons vu précédemment que pour hâter l'accouchement on avait recours à de nombreuses pratiques plus

ou moins amusantes et parmi lesquelles la coiffure du mari tenait une bonne place. Comment le médecin le plus grave et le plus magistral pourrait-il ne pas se départir de son sérieux habituel, quand en entrant dans une maison, il verrait dans un coin de la chambre, sur le lit, entourée de sa famille et de ses voisines, une femme en douleurs, coiffée d'un vieux chapeau de son mari, ou de son bonnet de coton....?

Si ces coiffures ont une action sur l'accouchement quand elles sont placées sur la tête de la parturiente, elles n'en ont pas une moindre, quand on les place à l'autre extrémité, c'est-à-dire à la vulve et si, comme nous l'avons vu, on prévient les avortements en mettant à la vulve un grand nombre de bonnets de nuit d'hommes, on facilite aussi l'accouchement en y mettant le bonnet du mari (th. du D'

Canny, Toulouse).

Je ne sais jusqu'à présent, si en Touraine les vieux chapeaux d'hommes et les bonnets de coton sont souvent employés en obstétrique, mais l'amabilité et le bienveillant concours des confrères tourangeaux me permettront rapidement, j'espère, de compléter mes notes sur ce sujet.

Une coutume assez répandue en Touraine veut que les femmes ne conservent pas leurs jarretières pendant l'accouchement, car le travail ne pourrait se terminer.

A Toulouse, toutes les commères voisines assistent à l'accouchement et pendant que les unes massent la parturiente, d'autres lui soufflent dans la bouche pour empêcher la matrice de remonter. Certaines conseillent de la graisse de loup aux parties... et de la poudre de corne d'ane...!!

Ces pratiques populaires, qui ont tout lieu de nous surprendre en pleine aurore du xxe siècle, ont cependant, comme la plupart des pratiques empiriques actuelles, appartenu au domaine de la science à une époque plus ou moins éloignée. Au moven âge les accoucheurs les plus célèbres ne préconisaient-ils pas à la parturiente des frictions sur le nombril avec le fiel d'une poule noire

Dans un ouvrage édité à Lyon en 1691, Michel Etmüller recommande aux parturientes pauvres de boire de l'urine

de leur mary, remède qui réussit très bien.

Dans ce même ouvrage, on trouve préconisés pour les accouchements laborieux les breuvages, les mixtures, les pratiques les plus hétéroclites et les plus répugnantes. La fiente de cheval tirée par expression avec du vin et bue, est aussi efficace que les testicules du même animal, séchés et pris seuls ou mélangés à du borax.

La civette humaine ou graisse d'autour des testicules des hommes, enduite à la vulve et au nombril, rivalise avec l'huile de succin et la graisse de serpent, dont on frotte le

conduit de la pudeur...!!!

La sage-femme peut aussi dilater le col avec les doigts enduits d'huile de lys blancs ou de violier ou encore de

graisse de coq ou de graisse d'oye.

L'esprit d'arrière-faix humain de la première couche donné à la dose de XXX à XL gouttes fait merveille dans toutes les maladies de l'accouchement. On peut cependant substituer à l'esprit d'arrière-faix, celui de suie bien rectifié qui réveille rapidement les douleurs quand la patiente est épuisée et le fœtus en danger. Il y a aussi la suie du four malaxée avec du vinaigre, appliquée sur les artères du poignet.

Le foie d'anguille, desséché et pulvérisé avec la vésicule du fiel, a été expérimenté ainsi que le mercure avalé vif et

l'or fulminant.

Le lièvre avait également une action sur l'accouchement et ses yeux séchés et appliqués sur le sommet de la tête de la parturiente étaient très efficaces

Mme Fouquet dans son "Recueil des remèdes" de

1712 où elle donne une grande quantité de formules et de breuvages pour hâter les accouchements, attribue aussi, au *lièvre*, des vertus obstétricales. On attache à la cuisse de la femme en travail *un œil de lièvre* tué au mois de mars...! et que l'on a fait sécher dans du sel et du poivre.

La pierre d'aigle s'emploie de la même façon.

« Âyez une *pierre d'aigle*, attachez-la à la cuisse de la femme lorsqu'elle est en travail, et l'enfant sortira. »

Au temps de Pline, on liait, en outre, cette pierre d'aigle au bras gauche pour que les femmes accouchent à terme.

Voici d'ailleurs, les renseignements sur la pierre d'aigle, que j'ai pu recueillir, grâce au bienveillant concours de M. Boutineau, de Tours, le savant archéologue et l'éminent vice-président de la Société d'Histoire de la Médecine, dont les travaux remarquables ont été appréciés si souvent par les lecteurs de la Gazette médicale du Centre.

La pierre d'aigle (*Lapis aetites*) est un des oxydes de fer naturels qu'on employait dans l'ancienne thérapeutique. Elle a été décrite par Pline, liv. 36, chap. 24 et par Mathiole,

chap. CXVIII.

Voici la description qu'en fait ce dernier :

« La pierre d'aigle semble être enceinte quand on la secoue ; car il y a quelque chose qui grillote (grelotte). Liée au bras gauche, elle fait porter l'enfant à terme aux femmes qui sont dangereuses d'avorter pour raison de la lubricité et relaxation de la matrice. Mais si elles sont en travail d'enfant, il la faut oster du bras, et la lier sur la cuisse, afin de la faire délivrer sans douleur.

^e Pour congnoître un larron, il lui faut mettre cette pierre dans ce qu'il mangera, car il ne pourra jamais avaller, ny mesme la viande qui aura cuit avec cette pierre ».

Pline dit que le nom de pierre d'aigle ou aetite provient de ce qu'on la rencontre quelquefois dans les nids de ces oiseaux.

Les pharmacologistes du xvn^e siècle, Moyse Charras et Nicolas Lemery, ne parlent pas de cette substance.

Mme Fouquet recommandait encore spécialement de prendre de la *myrrhe*, de la bien pulvériser, de la mettre dans du vin blanc et d'en donner à boire à la malade.

Si les femmes étaient sujettes à avorter, elles devaient d'après cette illustre et pieuse dame manger souvent de la

sauge

Dans le Midi, si une femme venait à s'endormir pendant le travail, elle mourrait sans se réveiller; c'est pourquoi, si elle veut se reposer, les voisines la pincent et la chatouiltent sans relâche.

Dans l'arrondissement de Villefranche, les femmes veulent accoucher debout, car elles prétendent que l'enfant est poussé plus directement (D' Cany).

Si le travail ralentit, la femme souffle dans une bouteille

vide ou dans un cor de chasse.

Dans le Var elle souffle simplement dans son poing fermé ou bien avale un peu de sucre en poudre (D' Laporte, de

Ollioules-Var).

Le fait de souffler dans une bouteille vide, dans un instrument de musique, dans son poing fermé, comme d'ailleurs dans n'importe quel objet, au moment des douleurs expultrices de l'accouchement, repose sur des données scientifiques. Il se produit ainsi, en effet, ce qu'on appelle en physiologie le phénomène de l'effort dans lequel le larynx se ferme et les muscles de la paroi abdominale, le diaphragme et les muscles du périnée se contractent. Cette singulière pratique qu'ont les méridionales, bien que relevant de l'empirisme, a donc une action réelle sur le travail de la femme en douleurs.

La coutume de manger du sucre dans l'inertie utérine est très répandue dans le Midi et en Provence, les sagesfemmes ont même l'habitude d'en faire manger à leurs clientes quand les douleurs se ralentissent et immédiatement avant la délivrance. Le Dr Lop, de Marseille, qui relate ce fait dans la *Médication martiale* de janvier 1902, en a sans doute constaté les bons effets, car il recommande contre l'inertie du travail et contre l'inertie de la délivrance de donner huit à dix morceaux de sucre à la parturiente.

Dans le Bas-Poitou où on a beaucoup de confiance dans la vertu de la galette, la délivrance se fait facilement si l'accouchée mange de la galette cuite la veille de Noël (D'

Tiffaud, Th. 1899).

En Belgique, où les superstitions sont aussi florissantes qu'en France, on répand du sel très fin sur la tête des accouchées, sous le vain prétexte d'empêcher la chute des cheveux et on noue autour du cou de la femme en travail un mouchoir de soie pour empêcher la formation du goître pendant les douleurs expultrices.

(A suivre.)

LA MUSE MÉDICALE

SONNET A L'ALOUETTE

Echappée aux sillons parcourus par Diane, Hymne épars de l'azur monte fille du jour! Sois toute une harmonie où flotte un chant d'amour Quand l'aube se lève à l'horizon diaphane.

Du moissonneur dormant sois le réveil qui plane; Par ton cri si joyeux, clame-lui sans détour : Fais tomber sous la faux le fruit de ton labour Et laisse à l'orphelin les épis qu'il te glane.

Miracle de gaîté d'oubli, de liberté, Symbolisais-tu pas l'indomptable fierté Du Gaulois opprimé, conservant l'espérance

Sous le joug du vainqueur? — Vaillant oiseau Vole, vole! rends-nous force et persévérance, Prêche-nous d'être unis à l'ombre du drapeau.

D' Henry LA BONNE.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Par le D' F. B.

Traitement esthétique des abcès

froids ganglionnaires du cou.

Pour éviter les cicatrices apparentes un excellent moyen est de traverser la base de l'abcès avec un crin de Florence dont on noue au dehors les deux extrémités.

Ce crin, qu'on passe avec une aiguille de Reverdin ou une aiguille à sutures ordinaire, forme un séton grâce auquel l'abcès s'évacue.

On met sur l'abcès un gâteau de gaze ou d'ouate stérilisée qu'on renouvelle tous les trois jours. Au bout de cinq à six semaines la suppuration cesse et l'on retire le fil.

Ce procédé a le défaut d'être lent, mais il est sûr et ne

laisse pour ainsi dire pas de traces, ce qui est appréciable surtout chez les jeunes filles.

Diagnostic des Conjonctivites.

D'après Morax, l'injection de la conjonctive ne serait un signe de conjonctivite que dans la moitié des cas environ. D'autres causes peuvent déterminer secondairement de la rougeur conjonctivale : les inflammations de la cornée, du corps ciliaire ou du bord libre des paupières ; l'ectropion, le glaucome, la dacryocystite.

Le traitement étant différent ou même totalement opposé suivant les cas, il importe de faire un diagnostic exact.

Morax estime que pour affirmer l'existence d'une conjonctivite, il est nécessaire de constater les quatre symptômes suivants:

1º Absence d'altération de la vision ;

2º Agglutination des cils le matin au réveil ;

3° Existence de matières muco-purulentes dans la commissure interne de l'œil et sur le bord des paupières.

4º Vascularisation de la conjonctive.

Traitement des Hémoptysies

tuberculeuses.

F. S. A.

Quelle que soit la variété d'hémoptysie à laquelle on ait affaire, on commencera par maintenir le malade au lit, dans une immobilité complète, la tête et le thorax relevés par des oreillers un peu durs. On lui recommandera d'observer le silence et on aérera largement la chambre.

L'alimentation sera liquide (lait, bouillon, jaunes d'œufs) et donnée froide, ainsi que les boissons qui seront absorbées par petites gorgées.

Plusieurs cas cliniques sont à envisager. Hémoptysie non fébrile, survenant au début ou dans le cours d'une tuberculose pulmonaire chronique.

— Matin et soir, on fera sur le thorax une copieuse application de ventouses sèches. — Trois fois par 24 heures on injectera sous la peau 4^{ee} d'Ergotine Yvon ou quelques gouttes d'Ergotinine de Tanret.

— Dans le courant de la journée, le malade prendra par cuillerées la potion suivante qui sera quotidiennement renouvellée.

> Chlorure de calcium..... 4 gr. Extrait thébaïque...... 10 centigr.

— Au cas où l'hémoptysie persisterait après 36 heures, remplacer les piqures d'Ergotine par une injection hypodermique d'un demi-milligramme d'Adrénaline, répétée chaque jour, si c'est nécessaire, ou par une injection intraveineuse de sérum gélatiné à 1 010.

Hémoptysie fébrile. S'accompagne fréquemment de signes stéthoscopiques dus à la congestion pulmonaire aiguë qui s'est développée autour d'un foyer tuberculeux.

Inutile dans ce cas d'utiliser l'Ergotine, l'Adrénaline ou le sérum gélatiné qui ne donneraient que des mécomptes. Le médicament de choix est le tartre stibié.

Une cuillerée à soupe toutes les heures et demie jusqu'à retour à la normale de la température. — Espacer ensuite les cuillerées de 3 heures en 3 heures jusqu'à cessation du crachement de sang.

Le traitement par le tartre stibié n'est pas facilement supporté par les malades qui sont dans un état nauséeux presque ininterrompu. C'est au médecin d'agir sur le moral de son client et de lui faire comprendre la nécessité de cette médication qui donne généralement un résultat à bref délai.

Hémoplysies de la période ultime par rupture des anévrismes développés sur les artères qui rampent à la surface des cavernes (Anévrismes de Rasmunen).

S'il en est temps encore, il faut agir vite, car la vie du malade en dépend. Ligaturer les quatre membres à leur racine et faire à haute dose des injections intraveineuses de sérum gélatiné!

Hémoptysies supplémentaires des règles.

Dans ce cas Daremberg conseille, à l'exclusion de toute autre médication :

Teinture de digitale. 50 gouttes Bromure de potassium. 10 gr. H^{20} . 200 °°.

Deux cuillerées à soupe par jour.

A titre préventif, on peut donner pendant la semaine qui précède l'époque cataméniale, chaque jour un pédiluve très chaud et le soir une pilule d'aloès de 10 centigrammes.

Traitement des Ulcères vari-

queux.

Les ulcères de jambes étant très fréquents en Touraine et souvent rebelles à la thérapeutique, chacun peut essayer le traitement suivant qui a été préconisé par le professeur Van Hoffer de Gratz. D'après son promoteur, il serait aussi efficace qu'il est simple.

Après avoir irrigué la plaie avec plusieurs litres d'eau bouillie chaude, on étend, à la surface, la pommade suivante:

> Nitrate d'argent... 30 centigrammes. Baume du Pérou ... 6 grammes. Vaseline neutre... 90 grammes.

Le pansement est renouvelé quotidiennement.

Eczéma des Nourrissons.

L'eczéma des nourrissons (eczéma de dentition) est toujours le résultat d'une auto-intoxication d'origine digestive se produisant chez un sujet prédisposé. Les poisons formés dans l'intestin s'éliminent par la surface cutanée et déterminent une irritation locale.

Le traitement de l'eczéma doit être extrêmement prudent. Il peut y avoir danger à tarir d'emblée un exutoire d'une certaine étendue. Quoique rares, les métastases sont à craindre et si l'on veut se mettre à l'abri des ennuis, il faut y aller lentement et procéder par étapes.

La première chose à faire, c'est de régler l'alimentation de l'enfant et de faire régulièrement fonctionner son intestin. S'il est au sein, on surveillera sévèrement le régime de la nourrice; on s'assurera qu'elle va tous les jours à la selle; qu'elle ne prend pas de poissons alcooliques ou de vins dits fortifiants; qu'elle n'absorbe pas de médicaments ou d'aliments pouvant altérer la qualité de son lait.

Quant au traitement local il sera très simple.

On évitera les pommades souvent irritantes; la vaseline, l'axonge ou le glycérolé d'amidon qui entrent dans leur composition, n'étant pas toujours neutres au point de vue chimique.

On s'abstiendra de donner des bains qui, selon Besnier, ne font que disséminer et propager les foyers d'infection.

S'il existe des croûtes on les fera tomber en faisant plusieurs fois par jour des pulvérisations avec un pulvéri-

sateur à vapeur et de l'eau distillée.

Si les croûtes une fois tombées, il persiste un état inflammatoire de la peau avec suintement, on appliquera pendant 48 heures, pas davantage, des compresses de gaze imbibées d'une solution d'acide picrique à 1/400 qui kératinisera la peau et hâtera la guérison.

Lorsque la peau ne présentera plus qu'une inflammation

légère ou un suintement à peine appréciable, poudrages

abondants, répétés plusieurs fois par jour avec

Oxyde de zinc Poudre de talc aa 30 gr. Sous-nitrate de bismuth

Usage externe.

En cas de démangeaisons vives, ajouter à cette poudre 2 gr. de menthol.

Préparations Bromoformées.

L'administration du bromoforme, en raison de sa faible solubilité dans l'eau, exige l'addition d'une certaine quantité d'alçool à la préparation. D'après Pouchet, Igr. 75 de bro-moforme ne se dissout dans 155° de sirop que si l'on y ajoute 28 grammes d'alcool à 90°, proportion énorme si I'on songe que les sirops bromoformés sont fréquemment

donnés aux enfants.

Il est facile de pallier à cet inconvénient en remplaçant en partie l'alcool par de la glycérine. Voici une formule, due à M. Charles Gouyaud, pharmacien à Joué, qui donne

une préparation limpide et homogène :

50 gouttes. Alcool à 90°..... 4 grammes. Glycérine neutre à 30°.... Sirop..... 45 cc. qs. pour 155 cc.

F. S. A.

Chaque cuillerée à café contient deux gouttes de bromoforme.

re confirmation of the local and advance of value of some confirmation of the local and the local an

Sporter and the American Francis and American Company

Les Lettres de Gui Patin

Nouvelle ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIFE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE,

(Suite)

LETTRE CIX

A Monsieur Spon, Docteur en médecine, RUE DE LA POULAILLERIE, A LION.

Monsieur.

Sur l'appréhension que j'ay que ne soyez malcontant de moy pour avoir esté trop longtemps à yous envoyer ma dernière, et avant qu'en attendre aussi la responce, je prends la hardiesse de vous escrire celle-cy de nouveau, pour vous dire qu'un Imprimeur de Lyon nommé M. Barbier, qui est honneste homme et assez scavant pour sa condition, m'a fait l'honneur de me visiter céans, où nous avons amplement parlé de vous ; devinez si c'est en bien ou en mal: il m'a promis qu'en s'en retournant à Lyon, comme il l'espère que ce sera en bref, il emportera le petit pacquet qui est céans pour vous, contenant quelques Thèses de reste du caresme passé avec les 3 parties de la Philosophie de M. du Moulin; nostre arrest du Gazettier; les deux Requestes du Recteur de l'Université contre les Jésuites, reliées ensemble : trois de mes Thèses de la 2e Edition et 6 exemplaires de la 3e que j'ay fait faire tout de nouveau, laquelle est de beaucoup augmentée, de près d'une page en divers endroits, et tous bons mots bien choisis et tirez de bons autheurs: vous y trouverez aussi un petit pacquet que m'a donné pour vous M. Moreau : et un autre que je prends la hardiesse de recommander à vostre fidélité et diligence, s'il vous plait, pour faire tenir avec asseurance à un de mes bons et intimes amis, qui est à Valence comme porte l'inscription: excusez moy je vous prie de cette peine que je vous donne. C'est pour M. Froment, Docteur en droit, que j'ay connu icy il y a quelques années : je pense que vous trouverez aisément occasion de luy faire tenir seurement ce petit paquet, qu'il sera ravy de recevoir, et vous en aura obligation aussi : il est scavant et excellent homme, et de mes plus particuliers amis.

Depuis ce que dessus escript, j'ay receu vostre dernière dont je vous remercie. Le Petrus Castellanus est bien au service de M. de Serres, et du vostre aussi : je pense que c'est celuy qui a traduit la pharmacie de M. de Renou : il obligeroit fort cet autheur s'il pouvoit en procurer une

^{1.} Cf. la note de Petrus Castellanus: Lettre du 12 septembre 1643.

nouvelle édition en latin, in-4° à Lyon; ce seroit un fort bon livré. Je n'eusse jamais cru que l'autheur du Divorce céleste eut esté un pur et naturel Italien; mais puisque cela est, il le faut alfisi croire. Mala sua sorte perijt pour avoir dit et publié avant que de mourir tant de belles véritez, que la tyrannie du Pape ou au moins de ses officiers; n'a pu souffrir *.

Je suis tout prest de croire que vous vous mocquez de mov quand vous me parlez du texte ce que je vous envoye, qui n'est rien au prix de ce que je vous doibs : je tascheray de grossir le pacquet de ce qui viendra, afin que je vous sois moins obéré, et si je ne m'en acquitte tout à fait, au moins vous promets je, et vous prie de croire que je feray tout ce que je pourray pour obtenir quittance de vostre gratitude. Il me semble que la voye des Libraires n'est pas moins seure que celle du Coche de Lyon; c'est pourquoy je vous prie de m'envoyer à la première occasion par la vove de M. Barbier, ou de M. Borde à M. Jost, votre premier pacquet: esprouvons encor un coup cette vove *. Le factum qui fut icy fait pour M. de Monconis ', vostre lieutenant criminel, est fort rare, et est connue de peu de personnes veu l'importance de l'affaire, je vous en envoye un que vous trouverez dans mon premier pacquet. Puisque vous me renvoyez le Castellanus, c'est signe que vous avez receu le petit pacquet que j'avois commis à M. Jost dans lequel vous aurez trouvé le chétif ouvrage fait par M. Guillaume du Val, touchant les professeurs du Roy qui est une très certaine marque fugientis et senescentis ingenij in tanto homine. Quand vous aurez lu quelque jour tout le factom de M. de Liergues", je pourray vous en mander ce que j'en ay icy ouy dire a des gens de remarque et signalez, qui estoient issus de Lyon, et à d'autres qui estoient de Paris, et du Parlement, et qui sçavoient le nœud de l'affaire.

Parce que vous désirez que je vous dise quelque chose de ma famille, après m'en avoir instruit de la vostre, je le ferai très volontiers et très librement à cause de vous : Joinbt que absit verbum jactantia. Vous me demandez une chose que vingt autres personnes différentes ont désiré par cy-devant de moy, qui néantmoins ne me connoissoient

1. Toute cette première partie a été presque entièrement supprimée dans l'édition de Reveillé-Parise.

que par lettre la pluspart, croyant qu'il n'y avoit en cela aucun mal; comme je l'ay pris en bonne part, je leur ay dit ce que je vous diray tout présentement. Mon lieu natal est un village à trois lieues de Beauvais, en Picardie, nommé Houdan, troisième baronnie de la comté de Clermont en Bauvaisis '. Le plus ancien de ma race que j'aye peu descouvrir a esté un Noël Patin, qui vivoit dans la mesme paroisse il y a plus de trois cents ans, duquel la famille a duré jusques à moy 2. De ses descendants quelques uns se sont retiréz dans les villes, et y ont esté notaires à Beauvais et marchands drapiers à Paris ; d'autres ont porté les armes, d'autres sont demeurez aux champs. Mon grandpere, de qui je porte le nom, avoit un frère conseiller au présidial, et advocat du Roy à Beauvais, qui estoit fort scavant, et duquel feu mon père honoroit extremement la mesmoire 3. Mon grand-père estoit homme de guerre. comme tout ce temps là fut de guerre ; feu mon père " avoit estudié pour estre icy advocat, où il fut receu l'an

1. Houdan, aujourd'hui Hodenc-en-Braye, village du département de l'Oise, arrondissement de Beauvais. Jusqu'au commencement du xvine siècle, cette localité porta le nom de Houdan-en-Braye, comme l'orthographie notre auteur. Vers 1770, pour éviter toute confusion avec un autre Houdan situé dans l'arrondissement de Mantes, on lui donna le nom de Hodenc-en-Braye. (Cf. Chéreau, Univ. Médicale, 1869).

Nous avons vu (note: Lettre du 20 avril 1630), que c'est au hameau de la Place, petit bourg dépendant de la paroisse de Hodenc que naquit Patin. Sa famille y possédait, de temps immémorial, « le fief Patin ». Il existe encore à la Place, un « fieudit » qu'on appelle le « Clos Patin ». (Vuilhorgne. Op. cit.)

2. Ce Noël Patin vivait à la Place en 1320 environ, Un Pierre Patin qui est probablement le bisareul de Gui Patin possédait le fiel Patin en 1508, et semble avoir eu pour frère Adam Patin qui épousa Marie Caussin, de Pontoise, qui le rendit père de vingt-trois enfants.

M. Vuilhorgne donne d'après les notes manuscrites Borell (Coll. du vieux Rouen) la généalogie ci-après qui fait descendre Gui Patin de Jean Patin, seigneur de fiefs à la Place, paroisse de Hodenz, et à Gauville, paroisse d'Auneuil. Ce Jean Patin, marchand à Beauvais, aurait eu pour fils:

Il Laurent Patin, seigneur des mêmes fiefs dont: III Pierre Patin, aussi seigneur desdits fiefs, dont: 1º Pierre II suit; 2º Laurent Patin, mort sans enfants; 3º Adam Patin, IV. Pierre II Patin, seigneur des mêmes fiefs, marchand à Beauvais dont: 1º Jean, seigneur des mêmes terres, conseiller et avocat du roi au présidial de Beauvais en 1588, mort en 1605. De Lucienne Borel sa femme, celui-ci eut; 1º Françoise Patin, épouse de Jean Iº. Brocard fils de Mathieu, échevin en 1610 et de Anne de Dampierre; 2º Gui Patin, grand père de l'auteur des lettres suit: 3º Henry Patin; 4º Jehanne Patin, femme de Jehan Plommet, laboureur, demeurant à la Place-en-Braye,

Gui Patin, grand-père de notre Gui Patin, marié à Catherine Dusaing, eut un fils unique: François; celui-ci eut de Claire Manessier, sa femme, sept enfants: cinq filles dont les alliances sont inconques et deux fils: Gui Patin, le médecin du xvii siècle et François II Patin. (Cf. Vuilhorgne. Op. cit.).

3. Claude Joly, dans ses additions aux Dialogues des Avocats du Parlement de Paris, d'Antoine Loysel (1652, in-4), raconte — d'après un récit que lui fit notre auteur lui-même, — la courageuse et ferme attitude de Jean Patin à Beauvais, pendant les troubles de la Ligue. Après avoir fait tous ses efforts pour maintenir l'autorité d'Henri IV, les factieux l'obligèrent à quitter la ville, et il n'y rentra pour y reprendre ses fonctions qu'après le rétablissement de l'ordre.

4. On serait sans autres renseignements sur le grand-père de Patin

4. On serait sans autres rénseignements sur le grand-père de Patin si M. Vuilliorgne qui à interrogé tous les dossiers de la région n'avait découvert un acte notarié le concernant et dans lequel il est qualifié de « praticien ». (Op. cit.)

5. Cf. la note de François Patin : Lettre du 27 avril 1632.

^{2.} Pallavicino (Ferrante), né à Plaisance vers 1618, décapité à Avignon le 3 mars 1614; Ecrivain satiriste, connu par ses pamphlets contre Urbain VIII et les Barberini. Le « Divorzio celeste » lui a été attribué. Arrêté à Avignon en 1643, au cours d'un voyage en France par ordre du Vatican, il fut exécuté peu de mois après. Cf. la note sur le Divorce céleste: Lettre du 24 décembre 1643.

^{3.} Passage supprimé dans l'édition de Reveillé-Parise.

^{4.} Monconys, Lieutenant criminel à Lyon. Il était le père de Balthasar Monconys connu par un journal intéressant — pour l'époque — qu'il écrivit à la suite de voyages en Europe et en Asie.

^{5.} De Liergues, gendre de Monconys. En collaboration avec le savant Jésuite Jean Berthet, il publia le Journal des Voyages de Balthasar de Monconys. Paris, 1665-1666, 3 vol.

1588, huit jours avant les barricades, après avoir estudié à Orléans et à Bourges soubs feu MM. Fournier et Cujas *. Il se fust arresté à Paris pour toute sa vie, si la mort du Roy Henry III, 8 et le siège de Paris qui en suivit, ne l'en eut empesché. L'an 1590, il fut pris prisonnier par les ligueurs, et ne put estre racheté à moins de 400 livres, qu'il fallut payer comptant, somme qui n'est pas grande aujourd'huy, mais qui l'estoit alors, et principalement en temps de guerre et aux champs ; feue ma grandmère m'a dit que pour parachever cette somme ramassée cà et là, elle engagea ses bagues de mariage et son demycein d'argent 'chez un orfèvre de Beauvais, à gros interest, ce que je luy ay mainte fois ouy dire en pleurant et détestant le malheur de ce temps là. Le Seigneur de notre païs, voyant qu'il pouvoit tirer bon service de feu mon père, qui estoit un jeune homme bien fait, qui parloit d'or, et qui n'estoit point vitieux, fit tant, qu'il le retint près de soy pour s'en servir en ses affaires, annuente avo meo, imo urgente, et pour l'attacher davantage et le retenir au païs, luy procura le plus riche party qui y fut, et luy fit espouser, avec de belles promesses qu'il n'a jamais exécutées, feue ma mère, laquelle s'appeloit Claire Manessier , descendue d'une bonne et ancienne famille d'Amiens ; feu mon père s'appeloit François Patin, homme de bien si jamais il en fut un-Si tout le monde luy ressembloit, il ne faudroit point de notaire: il venoit à Paris tous les ans pour les affaires de son maistre, où il avoit tout le cresdit imaginable et y ay trouvé quantité d'amis que je ne connoissois point du tout, qui m'ont fait mille caresses à cause de luy ce qui me l'a fait mainte fois regretter de plus en plus. De ce mariage sont sortis sept enfants adhuc superstites: deux fils, dont je suis l'aisné, et un frère qui est en Hollande ; les cincq filles sont toutes cincq mariées, et ont eu entre elles tout le bien de la mère, lequel estant divisé en cincq, a suffy pour les marier; mon frère et moy avons eu le bien paternel, qui ne me vaut pas encor apporté icy cent escus de rente; mais ce n'est pas la faute des bonnes gens qui ont vescu moribus antiquis, sans avarice et sans ambition. Tout le

1. Fournier (Raoul, sieur de Rondeau), né à Orléans en 1562, mort en 1627. Jurisconsulte et professeur célèbre de droit à l'Université d'Orléans.

2. Cujas, Jurisconsulte érudit et professeur célèbre de droit, fondateur de l'étude moderne du droit, né à Toulouse en 1522, mort à Bourges en 1590.

- 3. Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi de Pologne et de France, né à Fontainebleau, le 19 septembre 1551, mort le 2 août 1589.
 - 4. Ceinture d'argent que les femmes portaient

 La belle mit son corset des bons jours,

 Son demi ceint, ses pendants de velours.

 (La Fontaine. Herm.) Cf. Littré.
- 5. Cf. la note de Claire Manessier: Lettre du 27 avril 1632.
- 6. Ce frère, François Patin, s'établit et se maria à Plessingue (Hollande). On a perdu sa trace, et on ne possède aucun renseignement sur ses alliances et sa descendance.

malheur de feu mon père estoit un maistre ingrat et avare et avec lequel il n'a rien gagné nonobstant presque trente années de fascheux services.

Le regret qu'il eut d'avoir quitté Paris et s'estre arresté à la campagne sur les belles paroles d'un Seigneur qui nimium attendebat ad rem suam, fit qu'il pensa, dès que j'estois tout petit, de me faire icy advocat, disant que la campagne estoit trop malheureuse, qu'il se falloit retirer dans les villes, et me disoit souvent ce bon mot du sage : Labor stultorum affliget eos qui nesciunt in urbem pergere; à cause de quoy, il me faisoit lire, encore tout petit, les vies de Plutarque tout haut, et m'apprenoit à bien prononcer. A ce dessein, il me mit au collège à Beauvais, asgé de neuf ans, puis m'amena à Paris au collège de Boncourt *, où je fus deux ans pensionnaire, y faisant mon cours de philosophie. Quelque temps après, la noblesse, pour le recompenser d'une façon qui ne leur coustat rien, luy voulut donner un bénéfice pour moy, que je refusay tout plat protestant absolument que je ne serois jamais prestre (benedictus Deus qui mihi illam mentem immisit in tenera adhuc ætate). Feu mon père, qui reconnoissoit en ce refus quelque chose de bon et d'ingénieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus; mais ma mère en demeura outrée contre moy plus de cincq ans, disant que je refusois la récompense des longs services que feu mon père avoit rendus à cette noblesse; mais il n'en fut autre chose. Dieu m'aida ; je fus cincq ans sans la voir ny aller chez nous. Durant ce temps là, j'eus connoissance d'un homme qui me conseilla de me faire médecin à Paris 3. Pour à quoy parvenir j'estudiay de grand cœur depuis l'an 1622 jusqu'à l'an 1624, que je fus icy reçeu et alors père et mère s'appaisèrent, qui m'assistèrent de ce qu'ils purent pour mes degrez, et avoir des livres. Cincq ans après, duxi uxorem, de laquelle j'auray de succession directe vingt mille escus, ses père et mère

- 1. D'Auxy (Gaspard), seigneur de Monceaux, baron de Houdan. M. Vuilhorgne qui a fait une enquête sur le caractère de « ce maître ingrat et avare », nous apprend qu'il était, en effet, peu sympathique, chicanier, très infatué de son nom, processif et peu endurant (op. cit. p. 39). Il avait épousé Jacqueline Do, veuve d'Anne Tiercelin, seigneur de Sarcus, à laquelle Patin devait dédier une œuvre médiocre de sa jeunesse. (Cabinets de cantiques spirituels. Propres pour élever l'âme à Dieu, recueillis de plusieurs pères religieux, par G. P. B. Troisème partie. A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais en la galerie des Libraires, par la Chancellerie, 1623. Cf. Chéreau. Bibliogr. Patiniana.
- 2. Le collège de Boncourt devait sa création à « messire Pierre de Bécoud, chevalier de Fléchenel » qui donna, en 1305, une maison sise au mont Sainte-Geneviève pour recevoir huit jeunes hommes du diocèse de Térouanne, à la condition qu'ils fussent sujets du roi de France et non du comte de Flandre. Pierre Galland, principal de ce collège, mort en l'an 1539, en fit un des plus beaux collèges de l'Université. (Arch. Nat., S. 6233). Larrieu. Guy Patin (1601-72). Paris, 1889.
- 3. C'est à cette époque, que pour subvenir à son existence, correcteur dans l'imprimerie Laquehays (Bayle), il dut faire la connaissance de Jean Riolan. On suppose que ce serait d'après le conseil de celui-ci qu'il se décida à étudier la médecine.

vivans encore, mais fort vieux, sans une collatérale qui est une sœur sans enfans et fort riche '. Dieu a béni mon alliance de quatre fils, sçavoir est de Robert ', Charles', Pierrot ' et François '. Annum ætatis attigi 41, avec plus d'employ que de mérite en ma profession, et moins de santé qu'il ne me seroit de besoin, quam potissimum labefacturus, vigiliæ juges et elucubrationes nocturnæ a quibus etiam necdum abstineo; sed hoc erat in fatis. Voilà, ce me semble, ce qu'avez désiré de moy, et peut-estre beaucoup davantage. Excusez mon importunité et ma prolixité in re tam vili et tam exiguâ.

Le Daleschamps de M. Pietre est in 4° d'icy, mais fort rare, si jamais j'en trouve un, je le retiendray. Le Falcon sur Guidon est si rare qu'à peine l'ay-je jamais veu; quelques chirurgiens qui en ont icy, le gardent comme un thrésor; il est in-4°, impression de Lyon °. Pour le livre de Meissonnier, du collège de Lyon, il tesmoignera tou-jours de son autheur qui vieïe tous les ans sans devenir sage. Le voyage de Saint-Lux, à Lyon a esté forgé dans son cerveau. aussy bien que beaucoup d'autres extravagances, bien luy serait, s'il n'avoit que celle-là. Je parleray à M. Moreau des anciens médecins de Lyon, comme le désirez. M. le duc d'Orléans et nostre armée sont devant Gravelines , de cujus successu comme disent les Pyrrhoniens; ènexa sal oùdes épiças.

1. Ce fut le 10 octobre 1628 qu'il épousa Jeanne de Jeansson, fille de riches marchands de vin de Paris, dont la mère était une Miron, fille ou nièce du célèbre Prévot des Marchands et dont la sœur, Gabrielle, avait épousé Claude Bourdon, procureur au Parlement, et conseiller du Prince de Condé. Elle lui dônna dix enfants: Robert (11 août 1629), docteur en médecine; Charles (18 novembre 1631), mort âgé de 64 jours; Charles (23 février 1633), docteur en médecine; Pierre (8 août 1634), avocat au Parlement; François (21 novembre 1635), mort en bas-âge; François (22 décembre 1637); Catherine (9 mars 1642), morte à l'âge de deux ans; Jean-Baptiste (14 juin 1643), mort en bas-âge; Gabrielle-Catherine (4 octobre 1644), morte en bas-âge; Godefroy (15 septembre 1647), mort à un an.

2. Cf. la note de Robert Patin: Lettre du 20 mai 1632.

3. Patin (Charles II), (le 1^{er} Charles était mort en nourrice 64 jours après sa naissance le 22 janvier 1832), baptisé le 24 février 1633. Son parrain avait été Messire Christophe Lescalier, correcteur en la Chambre des Comptes et sa marraine, Gabrielle de Jeansson. Il sera fréquemment question de ce fils que ses disgraces et sa science de numismate ont rendu célèbre, dans les lettres de Patin et nous aurons l'occasion de lui consacrer d'autres notes.

4. Patin (Pierre), baptisé le 8 août 1634. Parrain : le grand père maternel, Pierre de Jeansson, marraine : Damoiselle Marie Charpentier, femme de Messire Jacques Miron, conseiller en la cour des aides. On ne sait ce que devint Pierre Patin; on le retrouve maître es arts

en 1649, et il signa l'acte de décès de son père en 1672.

5. Patin (François). Baptisé à Paris le 22 décembre 1637. Parrain : Messire Louis Miron, prieur de Fancoin et de Boussinville. Marraine: Damoiselle de Masparault, fille d'un conseiller au grand Conseil. François Patin qui avait choisi la carrière des armes fut tué en duel par un de ses camarades, aux environs de Plessis-Bouchard, le 9 octobre 1658. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de Cormeilles.

6. Cf. note: Lettre du 29 avril 1644.

7. Le duc d'Orléans auquel Mazarin avait donné le commandement de l'armée de Flandre était arrivé devant Gravelines dans les premiers jours de juin. Il fit capituler la ville le 28 juillet 1644.

8. Le passage précédent supprimé en partie et modifié dans Reveillé-Parise. On a donné au Roy pour précepteur un nommé M. de Beaumont, docteur en Sorbonne, qui avoit par cy-devant esté camérier du cardinal de Richelieu '. Les loyolistes prétendoient à cette place pour leur père de Lingendes *; mais la chance a tourné; car celuy-cy qui y est, les connoient fort bien, eosque odit egregie. La cour est toute mazarinesque. Le Roy et la Reyne s'en vont à Fontainebleau y passer une partie de l'esté *.

Je vous baise les mains de tout mon cœur et seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 13 de Juin 1644.

LETTRE CX

A M. BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES.

Monsieur.

Je doibs responce à vos deux lettres que j'ay reçeues bien près l'une de l'autre. Pour la première je vous diray que M. Bareton n'a pas encore contenté son apothiquaire. Je suis bien marry de vous donner tant de peine; mais néantmoins nisi grave sit, gratissimum mihi facies si iterum compelles hominem, meo nomine eaque de causa aurem iterum ei vulseris. Vous m'avez fort obligé de donner de ma thèse à M. Comper ; je vous prie de n'en pas manquer, afin de la bien distribuer comme vous faites. Un médecin de Dordrecht, en Hollande, nommé Beverovicius, multis aliis libris editis clarus, a mis en lumière un livre intitulé: Medicæ quæstiones epistolicæ 4, dans lequel il a fait insérer ma dite thèse, tant il l'a trouvée belle ; mais il n'y a mis que la deuxième édition ; j'ay grand regret qu'il n'a eu la troisième, laquelle est autrement meilleure. Je reçois tous les jours des applaudissemens et des actions de graces, et

A Péréfixe (Hardouin de Beaumont de), né en 1605 à Beaumont, près Châtellerault, mort à Paris en 1674. Mazarin auquel la Reine avait confié la surintendance de l'éducation du jeune roi, nomma de Beaumont son précepteur. Docteur en Sorbonne, Péréfixe fut fait évêque de Rhodez le 10 juin 1648, chancelier et commandeur des ordres du roi, le 30 juillet 1661, Archevêque de Paris le 30 juillet 1662 et fut élu membre de l'Académie française en 1654, au fauteuil de Balzac.

^{2.} Lingendes (Claude de), né à Moulins le 2 septembre 1591, mort à Paris le 12 avril 1660. Un des prédicateurs célèbres de la Compagnie de Jésus. Successivement recteur à Tours et à Moulins et provincial de la province de France. Cf. Sommervogel IV. Col. 1845.1848.

^{3.} Les quatre dernières lignes supprimées dans l'édition de Réveillé-Parise.

^{4.} Epistolicæ questiones, cum doctorum responsis. Amsterdam, 1644. In-8°.

mesme de petits présents pour icelle. Je n'en ay pas encore un cent de reste de la troisième édition ; et si j'en fais une quatrième, j'ay quelque chose de fort bon à y ajouter. Si cela arrive, je vous en envoyeray aussitost. Le bonhomme La Framboisière m'a autrefois envoyé quelque thèse de Reims, mais celuy-cy ne m'en envoye point; j'auray pourtant soin d'avoir celles du fils de M. Comper par une autre voye. Je ne sçay qui vous a dit que j'avois dessein de faire imprimer quelque chose, il est pourtant vray; mais la misère du temps, d'une part, et de l'autre, la tyrannie du siècle m'en empeschent. En attendant un meilleur temps, mes escripts meuriront, nonumque prementur in annum et peutestre que dans ce délay, ils amenderont.

Quant à votre seconde, nihil aliud quidquam audivi de filio illo fugitivo : s'il vient jusques à moy à force de courir, je luy feray bien sa leçon, et tascheray de faire qu'il s'en retourne, sinon, je vous donneray advis de ce que j'auray apris de son petit fait. Donnez vous en attendant patience : c'est la coutume des bons pères, et presques l'ordinaire, qu'ils ayent de mauvais enfans, tout au moins désobéissans.

Les Jésuites sont icy en très mauvais prédicament '; ils ont augmenté le nombre de leurs ennemis et de leurs malveillans, pour avoir si scandaleusement et si malignement impugné le livre de M. Arnauld 2, qui triomphe par dessus tout le loyolisme. Le P. Caussin à a fait une apologie pour eux; mais ce n'est que du jargon; il n'entre point dans les difficultéz. Celuy qui fit l'an passé quatre livres pour l'Université, et qui n'est qu'un jeune homme de vingt cinq ans baschelier de Sorbonne', les a convaincus sans ressource et les a réduit a de simples paroles, et rien de plus ; un autre carabin du P. Ignace, nommé Le Moine 5, a aussy escript pour eux, mais il a fait encore pis que le P. Caussin; uterque mera fecerant mapaliæ.

Les Espagnols tiennent Lérida estroitement assiégée en Catalogne ; mais on dit icy qu'en récompense nous

1. Etre en mauvais prédicament : se disait familièrement, pour « être en mauvaise réputation ». Oui, l'on sait toutes ses fredaines; il est à présent dans Athènes, dans un joli prédicament. (DANCOURT, Céphale et Proin, III). Cf. Littré.

2. Arnauld. « La fréquente communion », 1643. — Cf. la note d'Arnauld: Lettre du 8 mars 1644.

3. Caussin (Le Père). « Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus » ; 1644 :

4. Hermant. Cf. la note de Hermant: Lettre du 23 mai 1643.

5. Le Moine. « Mémoire apologétique sur la doctrine des Jésuites »; 1644. — Le P. Pierre Le Moine, jésuite né en 1602, mort en 1672. S'occupait d'érudition et de poésie. C'est de lui dont Boileau disait : « Il est trop poëte pour que j'en dise du mal; il est trop fou pour que j'en dise du bien »

6. Lérida. Ville forte d'Espagne (Catalogne), sur la Sègre, à 380 kilode la secourir se fit battre le 15 mai par Philippe de Silvas. Dès lors on pouvait présumer la fin de la résistance de la place qui se rendit

mètres E. N. E. de Madrid, Prise sous Louis XIII, elle était assiégée par les Espagnols. Le Maréchal La Mothe Houdancourt qui avait tenté le 31_août_1644.

prendrons Graveline; ainsy soit-il. Les trois tomes des commentaires de M. Grotius, in Vetus Testamentum, sont achevéz d'imprimer in-folio, ils seront en vente dans quinze jours comme aussy un nouveau volume in-folio, contenant divers opuscules de M. de Balzac; il n'y a rien autre chose que je sache icy de nouveau.

Je vous baise les mains, à madame vostre femme et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 21 juillet 1644:

LETTRE CXI

A M. BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES: Monsieur.

Je scay bien que vostre fils vous met en peine, il m'y met aussi. Vous avez peur qu'il ne perde son temps à Troves ; s'il n'a envie de le bien employer, il le perdra icy tout autrement. Il m'a veu depuis peu; je l'ay fort exhorté à bien faire, et me l'a promis, comme je croy qu'il fera ; mais il me semble que vos exhortations seroient bien plus puissantes que les miennes; votre présence seroit très capable de le rétenir ; vous pourriez le mener avec vous tant aux champs qu'à la ville, et cela luy aideroit fort à le dépaiser, car il ne l'est pas encore tout-à-fait. Pour moy, je suis encore dans mon premier advis, qui est qu'il s'en aille à Troyes pour y demeurer près de vous et y estudier tout ce temps là ; vous en estes le maistre et le père, c'est à vous a conclure sur ce que je vous ay proposé.

Pour votre quatrain latin qui commence par ces mots: Dicite quid faciam, je vous prie de me mander qui en est l'autheur et où je le pourray trouver.

Quand M. vostre fils sera icy de retour pour la Saint-Martin d'hyver, il y sera encore assez tost; et ne devez pas craindre, ce me semble, que son jeune frère le desbauche ; au contraire, il me semble que cela les pourra tous deux retenir davantage à cause de vostre présence, et les porter à bien. Néanmoins pensez-y deux fois, et n'en faites que ce que vous en pensez le meilleur ; pour moy je tiendray celuy-là le meilleur des advis, que vous choisirez en cette matière qui est douteuse, et qui n'est pas hors de soubçon tant de part que d'autre. Pour le livre que vous citez de Scaliger; De utilitate ex adversis capienda, il n'est pas de luy, mais de Cardan ' mesme, qui le fit

1. Cf. Note de Cardan : Lettre du 21 octobre 1642.

Pour se consoler de la mort de son fils qui avoit esté pendu à Milan pour avoir empoisonné sa femme. S'il se fait icy quelque chose sur la mort du bon M. de Bourbon, je vous en feray part. L'apologie de M. de Saint-Gyran est en lumière, qui est une pièce bien faite et fort hautement louée. Toute la médisance loyolitique ne peut que mordre sur la mémoire de ce grand personnage, mais elle ne la peut entamer. Petrus Aurelius vivra à jamais et quamdia erant homines, il fera honneur à ce grand homme, ne tanti laboris mercedem acciperet in vita sua, qui de sola æterna cogitabat. Pour M. Bareton, je vous remercie de votre bon advis, je parleray à son apothiquaire.

Je vous donne le bonjour, et suis,

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 21 d'aoust 1644.

LETTRE CXII

A M. BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES.

Monsieur,

Je vous diray que nous avons perdu le bon M. de Bourbon ; il est mort d'une fièvre continue le 7 de ce mois, ex supressa arthritide, anno ætatis 70. J'en ay tel regret que je ne me sens point; je ne connus jamais un si bon et un si scavant homme. M. vostre fils ' m'est veneu voir deux fois depuis peu; j'ay grand peur qu'il n'ait par cy-devant guères bien employez son temps parce que je ne le trouve guères avancé par l'examen que je luy en ay fait. Sur quoy je prendrav la hardiesse de vous proposer un advis, qui me sembleroit fort bon en cette occasion, qui seroit que vous le rappelassiez devers vous à Troyes au plus tost, puis que toutes les leçons sont finies, où le tenant court près de vous, il estudieroit tout autrement et profiteroit bien davantage qu'il ne fera icy, où j'ay peur qu'il ne se desbauche. Nos leçons et les actes de nostre eschole ne recommencent qu'à la Saint Martin d'hyver ; vous le pouvez tenir près de vous près de trois mois entiers ; veu que c'est assez qu'il soit icy le 15 de novembre. Voilà mon opinion qui ne sera Peut estre pas la vostre : eam tamen qualiscumque sit, æqui bonique consulito. Au moins s'il estoit auprès de vous il pourroit aprendre beaucoup de bien, et s'exempter de la desbauche mieux qu'il ne fera icy.

M. Bareton ne satisfait pas à son apothiquaire; je voy bien qu'il faudra enfin que je le paye, car je luy en ay respondu.

Ce n'est pas que je face fort grand estat de la somme ; je suis seulement en peine s'il m'en sçaura gré, et s'il voudra bien que je face cela pour luy. La Reine d'Angleterre est en Bretagne, et vient icy à la cour pour retraite durant la persécution du parlement d'Angleterre contre son mary.

Il y a icy un livre nouveau et fort curieux, c'est un traité de toutes les bibliothèques du monde, en deux volumes in-8° et principalement de celles de France, où il y a de grandes particularitez 2. Les trois tomes de commentaires, in Vetus Testamentum, de M. Grotius sont achevez; on les vendra dans huit jours. On rimprime icy, in-4° en latin, la morale et la politique d'Augustinus Niphus, qui a esté un excellent homme : cela avoit autrefois esté imprimé en italièn, mais il estoit très rare, combien que très bon 1. Il v a icy de nouveau une apologie pour la doctrine de feu M. l'abbé de Saint-Cyran contre les libelles diffamatoires que les Jésuites ont fait courir depuis quelques mois contre luy. La cause de leur haine est double contre ce grand homme : la première est qu'il estoit plus sçavant et plus homme de bien qu'eux; la deuxième est qu'il est le vray, légitime et seul Petrus Aurelius, qui les a si bien estrillés sans qu'ils pussent descouvrir qui en estoit l'autheur 4. Inde patet execrandam illam Loyolæ gentem, iræ capacissimam et ultionis avidissimam adque appetentissimam esse. Dii meliora!

Je vous baise les mains, à madame Belin et à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 d'aoust 1644.

2. Jacob. « Traité des plus belles bibliothèques du monde, divisé en deux parties ». Louis Jacob. Paris, 1644, in-8°.

3. Opuscula moralia et politica. Paris, 1645, in-4°. En français dans le texte, Reveillé-Parise a substitué au titre en français le titre latin de l'ouvrage.

Niphus (Augustinus). Nifo, philosophe italien, né vers 1470, à Zopoli (Calabre), mort vers le milieu du xvi° siècle.

4. On sait que c'est dans cet ouvrage — très aggressif contre les Jésuites — que Saint-Cyran leur avait adressé la virulente apostrophe: Omnium adulatores, omnium inimici. Cf. la note du Petrus Aurelius: Lettre du 20 mars 1633.

^{71.} Probablement Claude Belin, inscrit aux Archives municipales de Troyes, comme docteur en médecine, en 1634. (F. de M. Le Clert.)

^{1.} Parvenue à s'échapper d'Angleterre sur un bâtiment de la flotte Hollandaise, la Reine Henriette avait débarqué à Brest. Anne d'Autriche envoya le commandeur de Souvré à sa rencontre.

LETTRE CXIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Je vous diray que madame la comtesse de Soissons est icy morte agée de soixante sept ans . On luy a trouvé onze cent mil francs d'argent comptant; elle a laissé la valeur de cent mil escus au petit bastard de feu M. le comte son fils , et mil escus de rentes à la mère. La mort nous a icy encore ravi un grand personnage optimum et doctissimum virum: c'est M. de Bourbon, qui demeuroit dans les pères de l'Oratoire. Il estoit chanoine de Langres, avoit jadis esté professeur du Roy en grec; mais il estoit sçavant en tout. Son mal a esté une fièvre continue ex suppressa arthritide, qui l'a emporté en peu de jours agé de soixante dix ans. J'y perds un bon et grand amy; je prie Dieu qu'il me conserve le reste.

La Reine d'Angleterre est en France, où elle se réfugie, tant pour le mauvais estat des affaires de son mary, que pour une indisposition qu'elle a, qui l'a obligée de consulter deux médecins de deçà qui y sont allés ; sçavoir MM. Chartier ³ et de Pois . L'historien Du Pleix a esté mandé par les grandeurs de deçà pour venir icy (et est en chemin) pour faire le deuxième tome de son Histoire de Louis XIII, et pour la continuer jusques à présent. Il y aura en cette vie des pas bien glissants ; nous verrons comment il en eschappera et quel éloge il fera au cardinal, qui a mis le feu aux quatre coins de l'Europe.

1. Cf. la note de la comtesse de Soissons: Lettre du 9 juin 1644,

2. Soissons (Louis-Henri, chevalier de), fils naturel de Louis de Bourbon comte de Soissons, tué au combat de la Marfé (1644). Prit plus tard le titre de prince de Neufchâtel et épousa Angélique Cunégonde de Montmorency-Luxembourg. Une de ses filles se maria avec Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, l'auteur des Mémoires (1710).

3. Chartier (René), né en 1576 à Vendôme, d'après le registre de la Faculté, à Montoire, d'après Guillaume du Val, mort à Paris le 29 octobre 1654. D'abord chargé du cours des belles-lettres au collège d'Angers, professeur de mathématiques à Bordeaux, de rhétorique à Bayonne, puis étudiant en médecine à Paris, bachelier vers 1606, après avoir soutenu brillamment une de ces thèses humoristiques auxquelles se plaisait la vieille Faculté (La femme est-elle un animal imparfait, une aberration de la nature?) An mulier naturæ παρεκβασις? Admis au doctorat le 14 avril de la même année 1608, il fut nommé en 1610 professeur de chirurgie à la Faculté. Médecin des dames de France, sœurs du roi en 1612, du Roi lui-même en 1613, il remplaça Etienne de la Font, professeur de chirurgie au collège royal en 1617.

René Chartier fut un des plus brillants médecins du xvnº siècle; Il a laissé des publications très importantes. La première édition des Scolies de Duret: Ludovici Dureti Scholia. Paris, 1611, les œuvres de Barthélemy Pardoux « Bartholomæi Perdulcis Universa medica ». Lugduni, 1649, in-4°. la chirurgie d'Etienne Gourmelen, etc. Mais son œuvre capitale, celle qui le recommande aux érudits, est sa traduction des œuvres de Galien et d'Hippocrate: « Hippocratis Coï et Claudii Galeni Pergameni archiatron opera ». Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol. Cf. note: Lettre du 28 mai 1635.

Tous les bigots sont en l'attente d'un nouveau pape, qui leur enverra en singulier présent un jubilé, pro jucundo adventu ad papatum '. S'ils n'y gaignent des pardons, au moins ils y gagneront des crottes, et peut-estre la toux, le rhumatisme, ou quelque autre maladie dont les médecins aussy se ressentiront de quelque chose.

Je vous prie de m'aimer toujours et de croire que je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 de septembre 1644.

LETTRE CXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur.

Je vous donne asseurance que M. vostre fils fait une bonne partie de ce qu'il peut pour vous contenter et moy aussi en ce que nous pouvons souhaitter de luy; je l'ay exhorté à continuer sérieusement, comme je croy qu'il fera; Dieu luy en fasse la grâce! Je vous envoye les parties de l'apothiquaire de M. Bareton avec un petit mot qu'il m'a deslivré; je vous prie d'en faire ce que jugerez à propos, afin de sortir de cette affaire, le tout néantmoins sans vous en donner beaucoup de peine, et en gardant la bienséance vers eux, puisque vous estes leur médecin. Il y a apparence que ces gens là n'ont guères d'honneur d'avoir si peu de soin de ne pas payer une dette de telle nature.

Le Roy et la Reyne sont à Fontainebleau avec toute la cour. La Reine d'Angleterre est aux bains de Bourbon avec deux des nostres, sçavoir, MM. Chartier et de Pois; et mademoiselle de Longueville y est allée aussy depuis huit jours avec M. Brayer . Les affaires du Roy d'Angleterre sont en très mauvais estat contre le parlement de son royaume. Le prince d'Orange a pris le Sas de Gand , et le duc

1. Le Pape Urbain VIII était mort le 26 juillet 1644. Paris, 1646, in-4°.

2. Mademoiselle de Longueville (Marie d'Orléans). Fille de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon-Soissons, née le, 5 mars 1625, morte le 16 juin 1707. Mariée le 12 mai 1657 à Henri II de Savoie, duc de Nemours. On connaît ses mémoires publiés pour la première fois à Cologne (1709, un vol. in-12) et imprimés depuis ordinairement à la suite de ceux de Retz et de ceux de Joly.

3. Brayer (Nicolas). Docteur de la Faculté, Bacc., 1626-1628. Licent. 20 juillet 1628. Docteur 1er août 1628. Les anciens éditeurs ont écrit « Bruger ».

4. Ville des Pays-Bas (Zélande), bâtie par les Espagnols en 1570. Le Prince d'Orange venait de s'en emparer pendant le mois de septembre. (Cf. sa note: Lettre du 28 juillet 1642).

d'Anguien a pris Philisbourg '. Tarragone " n'est pas encore prise, ny le pape fait : les cardinaux se battent rudement pour faire valoir leur party. M. de Saumaise va quitter la Hollande et s'en vient demeurer à Paris moyennant six mille livres de pension annuelle a prendre sur l'élection. Il a depuis peu fait imprimer un livret de Coma ', à Leyden, où nous en promet dans peu de jours, aussy bien que plusieurs autres qui sont en chemin. M. Arnaud continue de triompher, malgré tous les efforts de la "noire et forte machine qui estend ses bras jusques à la Chine.

Je vous baise les mains et suis,

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 20 de septembre 1644.

LETTRE CXV

A Monsieur Belin, docteur en médegine a Troyes.

Monsieur.

Je vous remercie de tout mon cœur de tant de peine que je vous donne pour M. Bareton, cet homme n'a guères de courage; je n'ay pourtant regret en tout cet affaire qu'à la peine que vous en avez prise. Nous avons enfin un pape qui est Jo.-Bapt. Pamphilius ', neveu d'un cardinal Hieron Pamphilius, soubs Clément VIII. Il a pris le nom d'Innocent X, et dit qu'il espère de mettre la paix en Europe, et qu'il ne veut demander à Dieu que cette grâce. Il a soixante douze ans, mais il est vigoureux; il n'est pas sçavant, ni homme de livres, mais grand homme dans les affaires, dans les négociations et dans les interests des princes; comme ayant esté dans de grands emplois perpétuellement depuis près de cinquante ans. Il a bastards et bastardes. Il a deux cardinaux qui le gouvernent, sçavoir : Spada ' et

1. Ville faisant partie actuellement du grand duché de Bade, située à 2 kilomètres du Rhin, à 26 kilomètres de Garlsruhe, Avait alors une très haute importance stratégique, car elle était la scule place forte sur la rive droite du Rhin entre Brisach et Hermanstein (aujourd'hui Ehrenbreitstein). Aussi la prise de Philipsbourg par le duc d'Enghien fut-elle considérée comme un très grand succès militaire et causa une vive joie à la cour.

2. Après son grave échec devant Lérida dont il avait été obligé d'abandonner le blocus, le Maréchal de la Mothe-Houdancourt, dans le but de rétablir sa réputation militaire, était allé assiéger Tarragone (9 août 1644). Il éprouva un nouvel échec et se crut forcer de lever

le siège à l'approche d'une armée espagnole de secours.

3. « De coma dialogus »; Leyde, 4645, in-12, c'est un traité à forme badine sur les longues chevelures.

4. Innocent (Jean-Baptiste Pamphilio), né à Rome en 1572, élu pape le 15 septembre 1644, mort le 7 janvier 1655.

5. Spada (Bernard), nommé Cardinal en 1626, mort en 1621.

Paucirol', qui sont les deux ennemis jurez du cardinal Mazarin 2, qui a un tel regret de cette promotion qu'il en a pensé estre malade bien fort, en avant eu un accès de fièvre qui a duré cinquante cinq heures, et pour lequel il a esté saigné deux fois : il est à Fontainebleau avec le Roy, la Reine et toute la cour, où M. de Nemours à a receu commandement de se retirer. Il est gendre de M. de Vendosme. M. le mareschal de Vitri est mort à six lieues d'icv d'une fièvre continue. Le pape d'aujourd'huy a esté dataire du cardinal Barberin, in legatione Gallica et Hispanica, puis nonce à Naples, puis en Espagne. Il est un des habiles hommes du Conclave, bien résolu, et qui entend des mieux les affaires. Le bon cardinal Bentivolio est mort avant l'élection '. Il y en a plusieurs autres malades, entr'autres le cardinal Lugo, jésuite. M. de Saumaise quitte la Hollande et s'en vient demeurer à Paris, movennant six milles livres par an qu'on luy assigne sur un fond asseuré. Institutiones Medicæ Gasp. Hofmanni Lutetiæ excuduntur; elles sont à moitié faites ; ce sera un excellent livre. La Reine d'Angleterre est aux bains de Bourbon, avec MM. Chartier et de Pois, nos confrères. On vend icy les trois livres des Commentaires de M. Grotius, in Vetus Testamentum, in-folio, 21 livres reliés.

Je vous baise les mains, et suis.

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 1er d'octobre 1644.

(A suivre.)

1. Panzirole (Jean-Jacques), nommé cardinal en 1643, mort en 1651.

2. Mazarin avait été, en effet, profondément affecté par l'élection

2. Mazarin avait été, en effet, profondément affecté par l'élection d'Innocent V qu'il considérait comme hostile à la France et qu'il avait combattue par tous les moyens en son pouvoir. Les instructions qu'il avait fait parvenir à l'ambassadeur du roi à Rome, le marquis de Saint-Chamond, étaient des plus précises et excluait en secret et même ouvertement le Cardinal Pamfilio (Affaires étrangères, Rome, T. LXXXI, fol. 437.) Malheureusement, dans ce conclave qui dura depuis le 9 août jusqu'au 15 septembre 1644, la défection des cardinaux du parti des Barberini jusqu'alors alliés de la France, la trahison de certains cardinaux pensionnés par le Gouvernement français, et l'incapacité ou le défaut de zèle de l'ambassadeur français permirent d'écarter les candidats de Mazarin, les cardinaux Saccheti et Alfiéri et de porter à la papauté le cardinal Pamphilio. Ce que dit Patin de la maladie que fit Mazarin à la suite de cet insuccès de sa politique est vraisemblable. Il est en effet certain qu'il fut malade et resta éloigné des affaires jusqu'au mois d'octobre 1644.

3. Les historiens signalent en ce moment où grandissait l'influence de Mazarin, le mauvais esprit à son égard des Malcontents parmi lesquels était le duc de Nemours.

Nemours (Charles-Amédés de Savoie, duc de) né ena vril 1624, mort le 30 juillet 1652, tué en duel par son beau-frère le duc de Beaufort.

— Il avait épousé en 1643 Elisabeth de Vendème.

4. Le Cardinal Bentivoglio qui était le candidat le plus recommandé par Mazarin et qui aurait peut être rallié les suffrages du conclave, succomba le premier jour de septembre, Cf. sa note: Lettre du 25 octobre 1641.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE EN TOURAINE

Certificats Médicaux au XVI siècle

PAR F.-EM. BOUTINEAU

Les documents de cette nature sont en général d'une excessive rareté; ils le sont encore bien davantage quand

il s'agit de pièces du xviº siècle.

Nous avons eu l'heureuse fortune d'en découvrir un peu plus d'une douzaine dans les minutes du notaire-garde notes Bertrand, un des prédécesseurs de M° Vincent, notaire à Tours, lequel nous a accordé la gracieuse faveur de consulter ses riches archives et à qui nous nous empressons de témoigner ici l'expression de notre reconnaissance.

Dans l'intérêt de l'histoire médicale, nous avons déjà examiné des milliers et encore des milliers d'actes notariés; nous n'y avons jamais rencontré de certificats médicaux; et si aujourd'hui nous faisons paraître ces précieux documents, dans le Bulletin de la Société Pharmaceutique d'Indre-et-Loire (1), c'est que la plupart d'entre eux comporte la présence et la signature de plusieurs maîtres apothicaires de Tours.

Nous nous réservons de faire, à notre heure, une étude historique sur ces certificats et sur les personnalités qui les ont signés.

I

14 août 1578

Aujourdhuy quatorziesme jour d'aoust l'an mil cinq cens soixante dix huict. Par devant et en la présance de nous Charles Bertrand notaire gardenotes du Roy nostre sire et de Monseigneur son frère à Tours, sont comparuz et présentez Noble homme Me Charles Falaiseau, Sr du Plessys, docteur en médecyne et Victor Rapin Me Appothicaire demourans et résidans en ceste ville de Tours. Lesquelz ont certifsié que puys deux jours en ça ils ont veu et visité sire Charles Drouyn marchant demeurant aud. Tours. Lesquelz ils ont dict avoir trouvé travaillé d'une grande Tumeur et Erisipele de toute la face avec fiebvre et inquietude bien grande, et que pour ces causes il est nécessaire luy tirer du sang et purger oultre plusieurs autres remedes qui sont a applicquer. Et que pour ceste cause le d. Drouyn ne peult ny pourroyt aulcunement se mectre en chemyn pour entreprendre aulcun voyage sans eminent peril de sa vie. Desquelz dires certifications et visitations cy dessus aud. Drouyn ce requerant avons octroyé ces présantes pour luy valloyr et servir ce que de raison.

Faict aud. Tours, etc.

(Signé) Charles Falaiseau — V. Rapin — Bertrand (notaire).

II

22 May 1579

Aujourd'huy vingt deuxiesme jour de may l'an mil cinq cens soixante dix neuf par devant nous Charles Bertrand, notaire et gardenotes estably par le Roy nostre sire et

(1) Bull. Soc. pharm. d'Indre-et-Loire. T. I, p. 173.

Monseigneur en ceste ville et ressort de Tours. Sont comparuz honnorables hommes: Maistre Jacques le Roy docteur en medecyne, medecyn ordinaire de mond. seigneur frère unicque du Roy. Maistre Charles Falaizeau sieur du Plessis, aussy docteur en medecyne, maistre Jehan Boutault pareillement, docteur en medecyne et medecyn ordinaire de mond. seigneur ; et Me René Ciret chirurgien ordinaire de mond seigneur. Tous demeurans et residans en ceste d. ville de Tours. Lesquelz unanimement et concordamment ont dict et certifié avoir ces prochains jours passez et encore aujourd'huy vu et visité es prisons royaulx de ceste ville de Tours honnorables personne Estienne Feret et Gatien Papillault prisonniers esd. prisons. Lesquelz sont tous deux detenuz de maladyes. Scavoir est le d. Feret d'une fiebvre tierce double qui le travaille ordinairement et par chascun jour, avec ung abscès qui de nouveau s'est renouvellé au perinée qui luy apporte grandes doulleurs en urinant et presque une totale suppression d'urine. Et le d. Papillault travaillé de fiebvre continue lente avecq une descente d'intestin dans la bource qui ne se peult reduyre et doulleurs de collicques et nephretiques fort aigues. Et que pour pourveoir aux d. malladies. Il est necessaire les tenir en air pur et ou le corps et esprit seroyent a repos et sans bruit. Ét par conséquent changer le lieu de la prison ou ils sont detenuz a présent et sans lequel changement ilz sont en danger apparent de la vye. Ce qu'ilz ont certifié estre vray. Ce dont au. d. Feret et Petillault nous requérant, avons octroyé les d. présentes pour leur valloyr et servir en tant que de raison.

Faict aud. Tours es présence de Gilles Pimpare et Jehan Grenger demt aud. Tours tesmoings.

(Signé) Ia. Leroy — C. Falaiseau — Boutault — R. Ciret — Bertrand (notaire).

П

5 décembre 1531

Aujourd'hui cinquiesme jour de décembre l'an mil cinq cens quatre vingts ung en présence de moy Charles Bertrand notaire royal estably à Tours soubzigné et des tesmoings soubzscriptz, s'est présante noble homme Maistre Charles Falaiseau S' du Plessys, docteur en medecyne et Pierre Granier Me appothicaire demourans en ceste ville de Tours. Lesquelz ont déclaré avoir veu et visité de long tems, et mesme depuis nagueres damoiselle Jehanne Verger dame de Fontenay qu'ilz ont dict laquelle estre de longtemps travaillee d'un rhume et deffluctions sur les membres de veue et vertige si vehement que luy seroit impossible sans danger imynent de sa personne se mestre en chemyn pour entreprendre quelque voyage en ceste saison quelque petit qu'il puisse estre. Ce qu'ilz ont certitifie estre vray par ces presentes.

Faict aud Tours en la presance de nous notaire après midy etc.

(Signé) Charles Falaiseau — P. Granier — Ber-Trand (notaire).

IV

3 février 1581

Aujourdhuy, troisiesme jour de Febvrier mil cinq cens quatre vingz ung, pardevant et en présence de moy notaire royal à Tours soubzsigné et tesmoings, cy-aprez nommez nobles hommes Jullian Durault, Charles Falaizeau et Gilles Sitier docteurs en medecyne demourans aud. Tours, et Jehan Laurier Me Appothicquaire aud. Tours. Ont desclaré et certifié avoir cy devant et encore cejourd'hui veu et visité Mademoiselle Renée de la Rue veufve de feu Gabriel de Regnyer vivant escuyer sieur de Doret, résidant aud. Tours. Et trouvée ladite dem oyselle longtemps y a estre travaillée d'une palpitation et battement de coeur avec foiblesse et deffaillance et en outre d'une deffluction tombant sur la joue senestre, sur l'épaule et bratz du mesme costé avec doulleur poignante. Au moyen de quoy n'aurait peu, comme encore ne peult et ne pourroyct auculnement s'exposer au travail du chemyn ny a l'inclemence de l'air sans danger iminent de sa personne et semblablement a esté toujours malade depuis unze à douze ans.... que le grand travail et émotions luy sont fort contraires et ne peult sa maladye lui permettre d'aller loin...

Faict et passé....

(Signé) G. Sitier — C. Falaiseau — Durault — Jehan Laurier — Bertrand (notaire).

V

30 Juin 1582

Aujourdhuy dernier jour de Juing mil cinq cens quatre vingtz et deux en la présence de moy Charles Bertrand notaire royal a Tours soubzigné et des tesmoings cy après nommez se sont présentez nobles hommes Mes Charles Falaiseau Sr du Plessys et Nicollas de Nancel docteurs en medecyne dem' aud. Tours. Lesquels ont dict et attesté que damoiselle Renée de la Rue veuve de Gabriel du Raynier vivant escuyer S' de Doret demourante aud. Tours. Est travaillée de long temps d'une grande hémorrhagie et vuidange de sang, qui la reprend toutes les fois qu'elle va aux champs ou qu'elle s'agitte tant soyt peu de corps et d'esprit et en oultre aussy est tourmentée d'une doulleur de teste et d'une defflution de tout le costé gauche, avec doulleurs nocturnes principallement et quil luy seroit impossible et mesme en cette saison fort chaude, de faire long voyaige sans se mectre en danger évident de sa santé et de résister aux accidents fascheux qui ont accoustumé lui reprendre ordinairement quand elle s'agitte. Dont et de tout ce que dessus à la d. damoiselle ce requerant avons octroyé ces presentes pour luy servir et valloir en même temps et lieu ainsy que raison.

Faict aud. Tours en la maison du d. Falaiseau devant midy etc.

(Signé) Charles Falaiseau — Nic. de Nancel — Bertrand (notaire)

VI

31 Janvier 1589

Aujourdhuy dernier jour de janvier l'an mil cinq cens quatre vingtz neuf, en la presance de nous notaire royal à Tours soubzigné et des tesmoings cy-dessoubz nommez. Se sont presantez nobles hommes Charles Falaizeau sieur du Plessis et-Vulcan Forget docteurs en medecyne et honorables hommes Iehan Goubert M° appoticaire et

Jacques Péan Me chirurgien tous demourans en ceste d. ville de Tours. Lesquelz ont desclaré et certiffié à tous g'il appartiendra que noble homme M° Auguste Galland advocat en parlement estant de présent aud. Tours, d. Lequel depuys deux moys est tombé mallade en ceste ville d'une fiebvre double tierce...... à la fin de laquelle luy est survenu une defluxion sur les joinctures et mesme sur les genoux qui sont si douloureusement tumefiez qu'il ne peult aulcunement sappuyer et afermer sur iceulx et ne pensent son mal ne pouvoyr et se guérir que par une dyatte par eulx à luy prescrite pour la commancer si tost que le solleil plus haussé rendra le temps plus doux et cependant lui conseillent de garder le lict et la chambre. Ce quilz ont certifié estre véritable soubz leurs seings cy apposez pour servir et valloir aud. Galland ce que de raison, en l'estude de nous notaire avant midy en pré-sence de René Bertrand et de Pierre Touzelin clercs tesmoings requis.

(Signé) Charles Falaiseau — Forget — J. Gou-Bert — Péan — Bertrand — Touzelin — Ber-Trand (notaire)

(A suivre).

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

NOUVELLES

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE Paris, 2-7 Octobre 1905

Secrétariat Général : Grand-Palais des Champs-Élysées Avenue d'Antin, Paris

Paris, le 20 Septembre 1905.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les Bureaux du Secrétariat général du Congrès sont transférés, à partir de ce jour, au GRAND PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES, où se tiendra le Congrès (*Entrée*: avenue d'Antin).

Les Membres du Congrès devront retirer leur Carte d'identité, leur Insigne, le Volume des Rapports, le Guide du Congressiste, ainsi qu'une enveloppe contenant le programme du Congrès et les invitations aux diverses fêtes et réunions dans les Bureaux du Congrès, au Grand-Palais:

Le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre de 9 heures

du matin à 5 heures du soir. Le lundi 2 octobre, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

La séance d'ouverture du Congrès aura lieu le lundi 2 Octobre, au Grand Palais, à 2 heures, sous la présidence de M. le Président de la République. Les Cartes de Membre du Congrès seront rigoureusement exigées pour l'entrée à cette cérémonie.

Les Congressistes sont priés de déposer au Secrétariat, en venant retirer leur carte d'identité une carte de visite portant l'indication de leur adresse à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments

distingués.

Le Secrétaire Général,

M. LETULLE.

AVIS IMPORTANT

Médecin habitant la région forestière des pins de la Gironde, remarquablement saine et très pittoresque, prendrait deux ou trois pensionnaires débiles ou convalescents, de préférence jeunes gens ou jeunes filles, qui trouveraient chez lui vie de famille et soins les plus dévoués.

S'adresser au Docteur Dupoy, à La Brède (Gironde)

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. -- L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.

Dr FERRAND. - Trait. de méd.

CONGRES

SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Docteur YSAMBERT, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communiquer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs, magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc., etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

UN INSTITUT DE GYMNASTIQUE ET DE MASSAGE SUÉDOIS A LA BAULE (Loire-Inférieure)

Le docteur E. Joüon, de Nantes, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants à la Faculté de Paris, a établi à la Baule, sur les conseils de son maître, le professeur Kirmisson, un institut pour le traitement, par le massage et la gymnastique, des maladies de l'appareil locomoteur et de la sco-· liose en particulier.

Le traitement est exécuté par une gymnaste suédoise diplômée de l'Institut central et royal de Stockholm; ce traitement est surveillé par le docteur E. Joüon avec le

plus grand soin.

L'établissement sera ouvert du 1er juillet au 1er octobre.

On n'y reçoit pas de pensionnaires.

EPILEPS

Dans l'état actuel de la science, médication antiépileptique ne donne de résultats plus prompts et plus sérieux que les

DRAGEES GELINEA

La Jeune Femme qui conçoit l'espoir D'ÉTRE MÈRE La Jeune Femme NOURRICE trouvera dans

L'ELIXIR VITAL QUENTIN

le tonique le plus puissant, le régénérateur le plus actif des fonctions de la nutrition.

1, rue des Tournelles, Paris

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. Prière de lui écrire directement.

Le D' François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD. le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodo-tanique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée

granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents antineurasthéniques et antidéperditeurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

- Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle



GOUTTE, RHUMATISM

Pour calmer les accès, prendre le matin à jeun, une cuillerée à café de

VIN D'ANDURAN

L'accès calmé, pour en éviter le retour, prendre DEUX PILULES D'ANDURAN matin et soir. — Dans toutes les Pharmacies.

Pour remplacer

L'HUILE DE FOIE DE MORUE les MEDECINS prescrivent L'ELIXIR VITAL OUENTIN

1, rue des Tournelles, Paris